

Profil psychosocial de la famille adoptive en consultation de pédopsychiatrie

H.Laaribi¹, Y.Moalla², I.Hadj Kacem³, H.Ayadi⁴, A.Walha⁵, F.Ghribi⁶.

hadjkacemimen@yahoo.fr

Résumé

1. INTRODUCTION

L'objectif de notre étude était d'étudier le profil psychosocial des familles d'enfants adoptés.

2. PATIENTS ET MÉTHODES

Il s'agit d'une étude rétrospective descriptive portant sur 44 enfants adoptés ayant été suivis au service de pédopsychiatrie de Sfax durant une période s'étalant du 1^{er} Janvier 1995 au 31 Décembre 2007.

3. RESULTATS

L'âge moyen des pères adoptifs au moment de l'adoption, était de 45 ans, celui des mères adoptives était de 38 ans.

Le niveau scolaire de type primaire était prédominant chez les deux parents adoptifs (54,5% pour les pères et 40,9% pour les mères).

Le niveau socio-économique des parents adoptifs était moyen dans 65,9% des cas, bon dans 27,3% des cas et bas dans 6,8% des cas.

La majorité des familles adoptives était biparentale (81,8%) ; 7 familles seulement (11,4%) étaient monoparentales.

Les attitudes des parents adoptifs étaient marquées par la gâterie dans 56,8% des cas, l'hyperprotection dans 34,1% des cas et le laxisme dans 9,1% des cas.

4. CONCLUSION

Au vu de ces constatations, et afin de palier aux désordres psychoaffectifs et comportementaux que pourraient présenter les enfants adoptés, le volet préventif s'avère le plus pertinent puisqu'il permet d'agir et surtout d'éviter les distorsions éducatives inhérentes à l'adoption.

Mots clés : Adoption- Famille- Profil psychosocial

Abstract

1. INTRODUCTION

The objective of our study was to examine the psychosocial profile of adoptive families.

2. SUBJECTS ET METHODES

We conducted a descriptive and retrospective survey on 44 adopted infants followed in the child and adolescent psychiatry department of Sfax during a period of 13 years (from January 1st 1995 till 31st December 2007)

3. FINDINGS

The average age of the parents at the moment of adoption was 45 years for fathers and 38 years for mothers.

The level of primary school education was predominant in adoptive parents (54,5% for the fathers and 40,9% for the mothers)

The socio-economic level was average in 46.6 % of cases, high in 27.7 % of cases and low in 6.8% of cases.

Adoptive families were biparental in 81.8% of cases and monoparental in 11.4% of cases.

Adoptive families were biparental in 81.8% of cases and monoparental in 11.4% of cases

Adoptive parents' attitudes were marked by spoiling in 56.8% of cases, overprotection in 34.1% of cases and laxism in 9.1% of cases.

4. CONCLUSION

Following these statements, and in order to level off the psycho-affective and behavioural disorders that adopted children may present, prevention seems to be the most pertinent option since it permits us to react early and especially to avoid educational distortions inherent in adoption.

Keywords : Adoption- Family- Psychosocial profile

1. Introduction

Le phénomène de l'adoption est un sujet d'actualité socio-psychologique, d'autant plus que l'adoption est un thème de plus en plus médiatisé.

La famille adoptante transmet aux enfants adoptés son patronyme, son patrimoine culturel, social et matériel à travers le tissage des liens affectifs quotidiens [1].

L'origine des particularités psychosociales liées à l'adoption a fait l'objet de nombreux travaux [1,2].

Certains auteurs ont observé une relation entre le type de problèmes rencontrés chez les enfants adoptés et des facteurs indépendants de l'acte de l'adoption, tels que le sexe, l'origine raciale en comparaison à celle des parents adoptifs et l'âge tardif à l'adoption.

Une influence a été aussi démontrée pour des facteurs liés à l'adoption, tels que le niveau socioéconomique, la structure monoparentale de la famille adoptive, la fertilité des parents adoptifs, ou encore l'âge de révélation de l'adoption.

Dans ce cadre se situe notre travail qui a pour objectif de déterminer le profil psychosocial de la famille adoptive en consultation de pédopsychiatrie.

2. Matériel et méthodes

Il s'agit d'une étude rétrospective descriptive portant sur 44 enfants adoptés ayant été suivis au service de pédopsychiatrie au CHU Hédi Chaker de Sfax, et recrutés sur une période de 13 ans s'étalant du premier Janvier 1995 au 31 Décembre 2007.

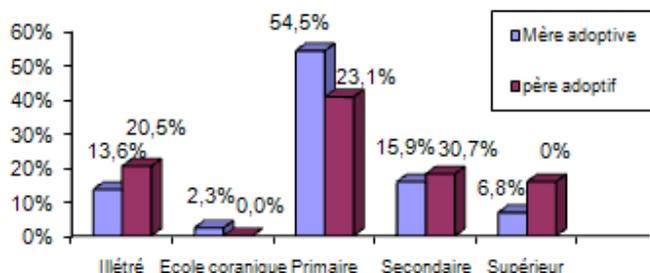
L'âge moyen des enfants adoptés lors de leur première consultation en pédopsychiatrie était de 8 ans, avec une prédominance du sexe masculin (sex-ratio de 2) et de l'origine urbaine (93,2% des cas) de ces enfants.

3. Resultats

3.1 .Age des parents adoptifs au moment de l'adoption

Au moment de l'adoption, l'âge moyen des pères adoptifs était de 45 ans avec des extrêmes allant de 30 à 63 ans, celui des mères adoptives était de 38 ans avec des extrêmes allant de 24 à 58 ans.

3.2 . Niveau scolaire des parents adoptifs (Fig. n°1)



Niveau scolaire des parents adoptifs (Total de 44 cas).

Le niveau scolaire de type primaire était prédominant chez les deux parents adoptifs. Il était de 54,5% des cas pour les pères et 40,9% des cas pour les mères.

3.3 . Profession des parents adoptifs (Fig. n2)

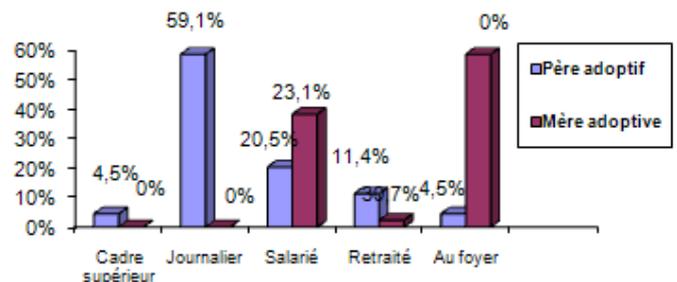


Figure n° 21: Répartition des pères adoptifs selon leur profession (Total de 44 pères)

La majorité des pères adoptifs étaient des journaliers 59,1%.

La majorité des mères n'exerçaient aucune profession (59,1% des cas).

3.4 Niveau socio-économique des parents adoptifs

Le niveau socio-économique des parents adoptifs était moyen dans 65,9% des cas, bon dans 27,3% des cas et bas dans 6,8% des cas.

3.5 . Type de familles adoptives

La majorité des familles adoptives était biparentale (81 ,8%); 7 familles seulement (11,4%) étaient monoparentales.

La cause de monoparentalité était le décès dans 3 cas, le divorce dans 2 cas et la séparation prolongée dans 2 cas.

3.6 . Composition de la famille adoptive

Les familles adoptives où existent d'autres enfants à part l'enfant adopté étaient au nombre de 6 (13,6% des cas), alors que 38 familles adoptives (soit 86,4%) n'avaient pas eu d'enfants biologiques.

3.7 . Conflits répétés entre les parents adoptifs

Les conflits répétés entre les parents adoptifs étaient présents dans deux cas seulement.

3.8 . Attitudes éducatives des parents adoptifs (Fig. n3)

Les attitudes des parents adoptifs étaient dominées par la gâterie dans 25 cas et l'hyperprotection dans 15 cas.

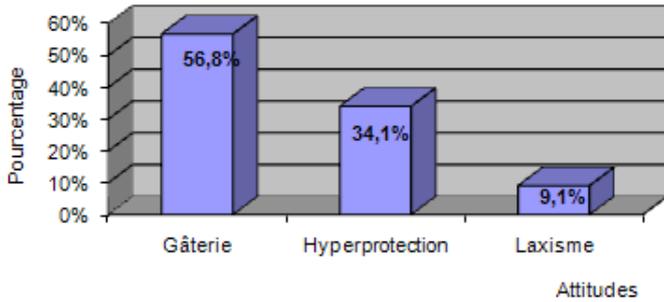


Figure n°3: Attitudes des parents adoptifs (Total de 44 cas)

4 Discussion

4.1 Age des parents adoptifs

L'âge moyen des pères adoptifs dans notre série était de 45 ans au moment de l'adoption. Pour les mères adoptives il était de 38 ans. Cet âge assez avancé serait en rapport avec le délai important qui sépare dans notre société les démarches de l'adoption de la date de mariage et surtout de la découverte de stérilité du couple. En effet, souvent l'adoption d'un enfant constitue l'alternative de dernier recours après attente et échec de tentatives de procréation.

De façon générale, il n'y a pas de limite d'âge minimum ou maximum pour les parents qui désirent adopter un enfant.

D'ailleurs, chaque état fixe des conditions légales pour adopter; des conditions liées à l'âge et à la situation matrimoniale.

Les adoptants à Québec sont pour 80% d'entre eux entre 30 et 44 ans. Les femmes ont un âge entre 30 et 39 ans, et les hommes entre 35 et 44 ans. Cela tient du fait que les couples désirent des enfants de plus en plus tard, et aussi que les organismes tiennent à ce que les personnes qui adoptent ne soient pas trop jeunes [3].

Audacieuse pour l'époque, cette reconnaissance anticipée de la famille monoparentale montre bien qu'en matière d'adoption, l'intérêt de l'enfant prime sur les considérations de norme familiale. Le souci de ne pas priver un enfant difficilement adoptable de parents potentiels explique qu'il n'y a pas de limites d'âge maximum pour les adoptants français. Le seul impératif est celui d'être âgé de plus de quinze ans que l'enfant que l'on souhaite adopter [5].

En Tunisie, la différence d'âge entre l'adoptant et l'adopté doit être au minimum de 15 ans, sauf dans le cas où l'adopté est l'enfant du conjoint de l'adoptant [6].

4.2 Caractéristiques de la famille adoptive

Dans notre série, le niveau scolaire primaire a été noté dans 54,5% des cas pour les pères et 40,9% des cas pour les mères. Le niveau socio-économique des parents adoptifs était moyen dans 65,9% des cas.

Dans 36 cas, la famille n'avait aucun enfant avant la démarche de l'adoption.

En France, la démarche de l'adoption relève du remplissage d'un autoquestionnaire précisant les renseignements démographiques au sujet des familles adoptives. Bien qu'il ne soit pas spécifié quel parent devrait compléter les instruments, les questionnaires revenus ont indiqué que 95% ont été complétés par la mère adoptive.

Les renseignements obtenus du questionnaire ont inclut la situation de famille des parents adoptifs au temps de l'adoption (marié, pas marié, séparé, divorcé, veuf, vivre avec un partenaire de même sexe), si l'adoptant a des enfants biologiques (si oui, âge et genre des enfants biologiques), le revenu annuel, le niveau de l'éducation de la mère, l'emploi de la mère (femme au foyer, à mi-temps, à plein temps), la soutenance familiale à la décision de l'adoption,....

Dymne [7], dans son étude sur le profil socio-économique et éducationnel de 80 familles d'enfants adoptés, rapporte que 43% des adoptants sont des administrateurs, ou des professeurs, appartenant ainsi à une population relativement instruite (16 ans de scolarité et plus). Ils sont plus au courant des façons de procéder pour constituer leurs dossiers, les démarches à faire, les personnes à contacter. Les services sociaux leur accordent aussi plus facilement l'autorisation pour adopter.

De façon générale, l'enfant adopté évolue dans une famille qui l'a désiré et adopté. C'est le lieu où il apprend sa culture d'accueil, sa langue qui va devenir sa langue maternelle. Il va se socialiser dans ce noyau familial. La famille est une institution présente dans toutes les sociétés humaines. Mais les formes qu'elle revêt, les fonctions qu'elle remplit et les significations dont elle est porteuse sont variables dans le temps, et d'une société à l'autre.

La famille est un facteur affectif, socialisateur pour l'enfant et l'adolescent. Le fait d'être adopté peut changer quelque peu les caractéristiques habituelles que l'on connaît sur la famille (le sentiment de faire groupe, les ressemblances). L'adoption est en quelque sorte un défi pour la famille et pour l'enfant adopté, qui doit réussir à créer une unité familiale, par son intégration au sein de sa famille adoptive.

4.3 Attitudes éducatives des parents adoptifs

Dans notre étude, les attitudes éducatives générales des parents adoptifs étaient dominées par la gâterie, notée dans 25 cas et l'hyperprotection, relevée dans 15 cas.

Aussiloux et al. [8] notent que le développement physique, émotif, social et cognitif d'un enfant ne se fait pas de façon continue et linéaire, et c'est encore plus vrai chez l'enfant adopté où rien ne semble évoluer mais « tout à coup » l'enfant se met à parler, à marcher, à manipuler des objets avec dextérité, etc. Ceci parce qu'un enfant adopté arrive souvent très fragilisé dans ses besoins fondamentaux (manger à sa faim, boire, se sentir en sécurité physique, créer un lien de confiance et d'attachement avec ses nouveaux parents) et que la réponse à ces besoins est prioritaire. Les apprentissages tels que le langage suivront.

Certains parents l'oublient et s'inquiètent du retard de leur enfant à l'école ou à la garderie. Il faudrait être patient; le bonheur compte plus que la performance. Durant les premiers six mois après son arrivée, il faut se faire à l'idée qu'il sera « incomparable »: il ne correspondra pas à ce qu'un enfant du même âge né et élevé doit être. Il sera incomparable aussi car il se développera à un rythme extraordinaire, si l'on tient compte de son état au moment de l'adoption. Il faudrait le comparer à lui-même.

ANGEL [9] a parlé de la relation adoptant-adopté. Cette proposition a l'air d'une palissade.

Une décision analogue peut aussi se prendre par la suite, lorsqu'il est clair que la greffe affective n'a pas pu avoir lieu, ou que la vie quotidienne est faite d'incompréhensions et d'affrontements

graves et permanents alors, on peut se mettre à distance réciproque, enfant adopté -souvent adolescent - et parents. Ici aussi, on tarde parfois trop à procéder à cette séparation, qui n'est d'ailleurs pas spécifique à l'adoption. Récupérer sa liberté, de part et d'autre, permet parfois que s'apaisent les insécurités et les rancœurs les plus tenaces. A remarquer toutefois qu'à la différence des séparations dans les couples adultes, il ne s'agit pas de se renier, mais de prendre distance...

Les parents adoptifs rencontrent plus de problèmes éducatifs que les autres parents.

D'ailleurs, les parents adoptifs devraient avoir des aptitudes supplémentaires, compte tenu des particularités psychoaffectives de leurs enfants adoptés.

En effet, à leur arrivée dans leur famille adoptive, les enfants sont en état de déprivation physique et affective. L'adaptation est d'autant plus difficile que l'enfant arrive à un âge avancé puisque cet enfant risque d'avoir subi des carences de maternage et des séparations.

De plus, l'enfant adopté vient généralement d'un milieu pauvre et les parents adoptifs ont des préjugés ou des stéréotypes qu'ils transmettent involontairement.

Enfin, ces enfants ont besoin d'une grande souplesse éducative, particulièrement à l'adolescence, lorsqu'ils recherchent leur identité, leurs racines [4].

5. CONCLUSION

L'adoption ne constitue pas un phénomène familial anodin, en raison des difficultés que pourraient présenter les jeunes et les familles concernées.

Comme en témoigne notre travail les caractéristiques psychosociales de la famille adoptive joueraient un rôle important dans la réussite de l'adoption.

Au vu de ces constatations, et afin de palier aux désordres psychoaffectifs et comportementaux que pourraient présenter les enfants adoptés, le volet préventif s'avère le plus pertinent puisqu'il permet d'agir précocement et surtout d'éviter l'installation de difficultés psychosociales inhérentes à l'adoption.

Cette prévention consiste à :

- Choisir un couple compétent sur le plan social et relationnel.
- Faire un entretien psychologique préalable systématique pour les éventuels adoptants afin de s'assurer de l'intégrité de leur fonctionnement psychologique.
- Adopter un enfant à un âge précoce, de préférence de moins de 3 mois.
- Révéler son statut d'enfant adopté précocement, le plus rapidement possible et à un moment opportun, au fur et à mesure qu'il se pose des questions concernant ses origines.
- Proposer à l'enfant adopté des activités sociales de groupe dans le but d'assurer un travail de soutien psychologique, de contribuer à son épanouissement et à son intégration sociale.

References

- 1- **M.-O. Goubier-Boula.** Processus d'attachement et processus d'adoption. Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence, 2005 ; 53 : 263-271.
- 2- **Gibson K.** Differential parental investment in families with both adopted and genetic children. Evolution and Human Behavior ; 2009.
- 3- **Moytier D.** Intégration des adolescents adoptés d'origine étrangère au Québec. Mémoire de maîtrise. UNIVERSITÉ DE CAEN, Basse-Normandie 2006.
- 4- **DE MONLÉON J.-V.** Le développement de l'enfant adopté. Enfance et famille d'adoption des Hautes-Alpes et des Alpes de haute provence, Novembre 2006.
- SIMSEK Z., EROL N., OZTOP D., MUNIR K.**
[Prevalence and predictors of emotional and behavioral problems reported by teachers among institutionally reared children and adolescents in Turkish orphanages compared with community controls](#)
5- Children and Youth Services Review, 2007; 29, 7: 883-899.
- 6- Code du statut personnel. J.O.R.T. n° 19 du 7 mars 1958, Edition 1991 : 69-71.
- 7- **DUMARET A., DUYMNE M., TOMKIEWIEZ S.** Enfants carencés placés après 4 ans en familles adoptives avec un QI inférieur à la moyenne: étude des facteurs de vulnérabilité. Neuropsychiatrie de l'enfance, 1991 ; 39,7 : 265-283.
- 8- **AUSSILLOUX CH., RAYSSE P., BAGHDALI A.** Le devenir des enfants adoptés.
- 9- Neuropsychiatrie de l'enfance, 1995 ; 43 (10-11) : 459-64.
- 10- **ANGEL P., MAZET P.** L'enfant adopté, la famille adoptive et leurs vécus.
- 11- Guérir les souffrances familiales, 2007 : 311-320.

References du Texte

- 1 : Pédiopsychiatre de libre pratique
- 2 : Maître de conférences agrégée en pédopsychiatrie
- 3 : Médecin spécialiste en pédopsychiatrie
- 4 : Maître de conférences agrégée en pédopsychiatrie
- 5 : Assistant hospitalo-universitaire en pédopsychiatrie
- 6 : Professeur hospitalo-universitaire chef de service de pédopsychiatrie